

Chargé(e) de mission efficacité énergétique « Suivi du programme CEE ACTEE+ »

Aspects pratiques :

Mise à jour de l'offre : 11 juillet 2023

Lieu : Paris 7^{ème}, 19 rue Cognacq Jay

Un poste à pourvoir dès que possible

Contexte :

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association d'élus locaux et de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseaux (énergie, éclairage public, eau, assainissement, communications électroniques). Elle a globalement pour vocation :

- de fournir une assistance aux adhérents dans ses domaines de compétence (information et veille, réponses aux questions, formations, ...)
- de faciliter les échanges et partages d'expériences ;
- de représenter et défendre les intérêts des collectivités dans ces secteurs d'activité.

Le programme ACTEE vise à impulser le passage en phase travaux d'efficacité énergétiques de collectivités territoriales. ACTEE 1 a démontré le concept avec une enveloppe d'une dizaine de millions d'euros entre 2019 et 2021. Le programme ACTEE 2 (2021 à 2023) a démultiplié cette action avec 110 M€ et la Première Ministre a renouvelé sa confiance dans le programme en réattribuant à la FNCCR le programme ACTEE + (2023 à 2026) avec un budget de 220 M€ (90% de ces sommes sont restituées aux collectivités sous forme de financement, détails ensuite).

Cette troisième édition du programme ACTEE, « ACTEE+ » a donc toujours pour but d'accompagner les collectivités territoriales dans la maîtrise des usages de l'énergie et la rénovation du patrimoine public bâti. L'objectif est de lever les freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont de travaux et cela passe par deux points clés :

1. **Une aide financière** apportée dans le cadre d'appels à projets (AAP) ou des sous-programmes à destination des collectivités de tous types (syndicats départementaux d'énergie, métropoles, communes et EPCI) pour embaucher des techniciens du bâtiment et de l'énergie (des économes de flux - EF), des études techniques (SDIE, audits énergétiques etc.), des outils permettant de caractériser les consommations d'énergie (logiciels, capteurs etc.) ainsi que de la maîtrise d'œuvre. En somme, toute l'ingénierie en amont de la phase travaux
2. En mettant à disposition un **centre de ressources**, regroupant fiches techniques, guides, cahiers des charges, MOOC, formations, etc. afin de préparer aux démarches et d'accompagner la montée en compétences et la prise de décisions des collectivités en matière d'efficacité énergétique. En 2021, une cellule de soutien téléphonique est venue renforcer le centre de ressources.

Retrouvez tous les détails sur le site internet du programme ACTEE : www.programme-cee-actee.fr

Description du poste :

Pour accompagner la dernière phase du programme ACTEE 2, fort de 250 groupements de collectivités lauréates et lancer le programme ACTEE+, la FNCCR recherche un(e) chargé(e) de mission « Suivi du programme ACTEE+ » pour renforcer l'équipe s'occupant de l'accompagnement des collectivités et du suivi des projets.

Le/la chargé(e) de mission rejoindra l'équipe et aura donc en charge 2 grandes activités :

1. L'activité principale **d'accompagnement des collectivités** et en particulier des projets candidats et lauréats du programme ACTEE, comprenant notamment les actions suivantes (70% du temps) :
 - Être **l'interlocuteur privilégié des collectivités locales** sur ses régions de référence ;
 - Elaborer les réponses à apporter aux collectivités dans le cadre du suivi de leurs projets ;
 - Instruire les demandes de versement d'aides financières liées aux projets sélectionnés ;
 - Participer à l'organisation des événements locaux permettant de mettre en avant le programme, valoriser l'action des lauréats et mettre en synergie les projets au national ;
 - Construire les relations adaptées avec les acteurs institutionnels locaux ;

- Participer au déploiement des appels à projets et sous-programmes ACTEE ;
 - Analyser les candidatures de projets des collectivités dans le respect des règles des appels à projets et du programme et les présenter au jury;
 - Suivre le conventionnement des projets.
2. Selon ses appétences et compétences, le/la chargé(e) de mission exercera des activités complémentaires contribuant au développement des autres axes du programme, notamment en contribuant aux différents pôles transverses (30% du temps) :
- Rédiger des guides, fiches-conseils et cahiers des charges ou marchés publics type dans le domaine de la rénovation énergétique ainsi que des fiches pratiques ;
 - Co-construire des supports innovants dans l'efficacité énergétique (films documentaires, animations web, etc.) et l'animation de webinaires thématiques ;
 - Appuyer la construction de programmes de formations (agents, économes de flux, élus) par rapport aux besoins des collectivités recensées ;
 - Participer à la rédaction de support de communication du programme ACTEE ;

⚠ Le ou la chargé(e) de mission interviendra auprès des collectivités comme un « expert » du programme ACTEE et comme créateur de synergies au niveau local par sa connaissance de différents projets présents sur le territoire, il n'intervient pas directement dans les projets soumis par les collectivités si ce n'est pour les aider à l'optimiser.

L'équipe actuelle des chargés de missions est composée de personnes aux parcours variés, ingénieurs de l'énergie ou du bâtiment, sciences politiques, économiques ou sociales permettant de créer des synergies intéressantes. Nous sommes attentifs à conserver cet équilibre.

Profil recherché :

- Rigueur administrative nécessaire pour le suivi des lauréats
- Rigueur d'organisation et autonomie
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacités d'animation de réunions, de dialogue et de concertation, sens de l'écoute
- Sens du travail en équipe
- Intérêt pour le service public et l'intérêt général
- Capacités d'initiative et de réactivité
- L'expérience ou connaissance des collectivités ou des services de l'Etat est un plus
- Formation et/ou expérience appréciée dans le secteur de l'efficacité énergétique ou du bâtiment (rénovation énergétique, construction, thermique du bâtiment, financement)
- Capacité d'interagir avec les professionnels du secteur avec une approche constructive
- Maîtrise des outils informatiques (Office 365)

Modalités :

- CDD de projet - à pourvoir dès que possible et jusqu'au 31 décembre 2023, pouvant être renouvelé en CDI
- Mutuelle prise en charge à 100%
- RTT
- Titre de transport pris en charge à 75%
- Prime annuelle
- Télétravail 2 jours par semaine
- Locaux récents au centre Paris (salle de sport, espace détente ...)
- Titres restaurant à 9€50
- Ambiance, équipe jeune et dynamique
- Salaire à partir de 35 k€ bruts annuels en fonction de l'expérience

Lettre de motivation et CV à envoyer à Jacqueline NGONO <j.ngono@fnccr.asso.fr>